
Maîtrise en orthophonie

3
1
0
9

Directeur(trice): Jessica Lesage
CPCS - Orthophonie
819 376-5011, poste 3260

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maître ès sciences (M.Sc)

Crédits: 76

Présentation

En bref

L'objectif général du programme de maîtrise en orthophonie consiste à former un professionnel capable de prévenir, dépister, évaluer et traiter les divers troubles de la voix, de la parole, du langage et de la fonction oropharyngée. Le programme de maîtrise en orthophonie est d'une durée de deux ans (six trimestres) à temps complet. En plus des 24 crédits de cours préalables, le programme de maîtrise en orthophonie comprend 76 crédits, dont 14 crédits de formation clinique et 6 crédits liés à l'essai. Le diplôme de maîtrise en orthophonie donne accès au permis de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

Avenir: Carrière et débouchés

L'orthophoniste est un professionnel autonome du secteur de la santé qui travaille en collaboration interprofessionnelle. L'expertise de l'orthophoniste est mise à contribution en milieu scolaire, en centre de soins (centre hospitalier, centre d'hébergement en soins longue durée, centres de réadaptation, etc) et en pratique privée. Les clientèles desservies appartiennent à tous les groupes d'âges et les problématiques traitées couvrent un large spectre des fonctions associées à la communication humaine orale et écrite (articulation, bégaiement, dysphasie, aphasie, dyslexie et à la déglutition (dysphagie).

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département d'orthophonie.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Le contingentement prévu est de 20 étudiants.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Le programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission à ce programme est le 1er février.

Base universitaire

- Détenir un baccalauréat en sciences de la santé, sciences sociales, psychologie, éducation, lettres ou autres;
- avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3);

-
- avoir réussi les cours préalables identifiés ou leur équivalent;
 - avoir réussi le test de français SEL-B (75% pour chaque partie);
 - avoir complété l'examen CASPer.

L'étudiant désirant s'inscrire au programme de maîtrise en orthophonie devra de plus avoir réussi les 8 cours préalables présentés ci-dessous avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3.

Les cours suivants :

PSY1001 Développement de l'enfant
PSY1002 Psychologie cognitive I
PSY1011 Développement de l'adulte OU PSY1015 Psychologie du vieillissement
LNG1101 Le langage et le système linguistique
LNG1075 Phonétique et phonologie (linguistique)
ANI1019 Exploration du cerveau / laboratoire du système nerveux central (anatomie) (2 crédits)
ANI1020 Anatomie et neurobiologie de la phonation et du langage (4 crédits)
STT1049 Statistiques en sciences de la santé

Nous pourrions vous reconnaître les cours suivants si :

Vous avez complété votre cours depuis moins de 5 ans lors du dépôt de votre demande d'admission.

OU

Vous avez complété votre cours depuis moins de 10 ans lors du dépôt de votre demande d'admission et vous avez une expérience professionnelle en lien avec le contenu du cours.

Pour obtenir la liste des équivalences en une demande de reconnaissances d'acquis à un cours, consultez le site web du département d'orthophonie

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

L'étudiant accepte de devoir se déplacer, dans le cadre de ses stages, sur le territoire desservi.

Candidat.e des Premières Nations et Inuit du Québec :

Une place additionnelle au contingentement est réservée à une personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuits du Québec. Pour être considérée dans cette catégorie de candidats, la personne doit communiquer avec la direction du comité de programme avant le dépôt d'une demande d'admission.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission à ce programme est le 1er février.

Base universitaire

- Être détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence, selon le système LMD, un diplôme de master 1) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission dans le domaine de la santé, sciences sociales, psychologie, éducation, lettres ou autres ;
- avoir une moyenne cumulative d'au moins 12/20;
- avoir réussi les cours préalables identifiés ou leur équivalent;
- avoir réussi le test de français SEL-B (75% pour chaque partie);
- avoir complété l'examen CASPer.

L'étudiant désirant s'inscrire au programme de maîtrise en orthophonie devra de plus avoir réussi les 8 cours préalables présentés ci-dessous avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3.

Les cours suivants :

PSY1001 Développement de l'enfant

PSY1002 Psychologie cognitive I

PSY1011 Développement de l'adulte OU PSY1015 Psychologie du vieillissement

LNG1101 Le langage et le système linguistique

LNG1075 Phonétique et phonologie (linguistique)

ANI1019 Exploration du cerveau / laboratoire du système nerveux central (anatomie) (2 crédits)

ANI1020 Anatomie et neurobiologie de la phonation et du langage (4 crédits)

STT1049 Statistiques en sciences de la santé

Nous pourrions vous reconnaître les cours suivants si :

Vous avez complété votre cours depuis moins de 5 ans lors du dépôt de votre demande d'admission.

OU

Vous avez complété votre cours depuis moins de 10 ans lors du dépôt de votre demande d'admission et vous avez une expérience professionnelle en lien avec le contenu du cours.

Pour obtenir la liste des équivalences en une demande de reconnaissances d'acquis à un cours, consultez le site web du département d'orthophonie

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

L'étudiant accepte de devoir se déplacer, dans le cadre de ses stages, sur le territoire desservi.

Modalités de sélection des candidatures

Dans un premier temps, la sélection des candidats retenus pour les entrevues s'effectue selon un score initial attribué de la façon suivante :

- Relevé de notes du programme servant de base d'admission : 60%
- Résultats de l'examen CASPer : 40%

À la suite des entrevues, la sélection des candidats admis dans le programme s'effectue selon la pondération suivante :

- Score initial (relevé de notes et examen CASPer) : 70%
- Résultat obtenu à l'entrevue : 30%

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (76 crédits)

ORT6025 Formation clinique en orthophonie 1 (2 crédits)

ORT6026 Développement de la parole et du langage

ORT6027 Évaluation et intervention chez l'adulte : langage et communication 1

ORT6030 Évaluation et intervention chez l'enfant : langage 1 (ORT6026; ORT6054; ORT6055)

ORT6031 Évaluation et intervention chez l'adulte : langage et communication 2 (ORT6027; ORT6054)

ORT6041 Intervention en déficience auditive (ORT6054; ORT6053; ORT6026)

ORT6044 Séminaire d'intégration en orthophonie 1 (1 crédit) (ORT6057; ORT6068)

ORT6045 Intervention en suppléance à la communication (2 crédits) (ORT6031; ORT6061; ORT6062)

ORT6046 Pratique en troubles de la fluidité (ORT6068)

ORT6048 Formation clinique en orthophonie 4 (ORT6068; ORT6065)

ORT6049 Séminaire d'intégration en orthophonie 2 (1 crédit) (ORT6044)

ORT6050 Formation clinique en orthophonie 5 (6 crédits) (ORT6048; ORT6049)

ORT6053 Audition et audiologie

ORT6054 Instruments de mesures et d'évaluation en orthophonie (1 crédit)

ORT6055 Évaluation et intervention chez l'enfant : parole et déglutition 1

ORT6056 Méthodes de recherche en orthophonie (2 crédits)

ORT6057 Formation clinique en orthophonie 2 (2 crédits) (ORT6025; ORT6067)

-
- ORT6058 Évaluation et intervention chez l'enfant : langage 2 (4 crédits) (ORT6026; ORT6054; ORT6055)
 - ORT6059 Évaluation et intervention chez l'adulte : parole et déglutition (4 crédits) (ORT6027; ORT6054)
 - ORT6060 Projet de recherche en orthophonie (7 crédits)
 - ORT6061 Intervention en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (2 crédits) (ORT6054; ORT6030)
 - ORT6062 Évaluation et intervention chez l'enfant : parole et déglutition II (ORT6054; ORT6055; ORT6061)
 - ORT6063 Pratique en troubles de la voix (ORT6054; ORT6068; ORT6059)
 - ORT6064 Pratique en troubles de la résonance et dysfonction vélopharyngée (1 crédit) (ORT6054; ORT6059; ORT6068)
 - ORT6065 Formation clinique en orthophonie 3 (ORT6057; ORT6068)
 - ORT6066 Pratique fondée sur les faits scientifiques (2 crédits) (ORT6056)
 - ORT6067 Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 1 (1 crédit)
 - ORT6068 Collaboration avec la personne et ses proches : principes et intervention 2 (2 crédits) (ORT6067; ORT6025)

Travail de recherche

Les étudiants doivent réaliser un essai de deuxième cycle de 6 crédits dans le cadre du cours ORT6051 Projet de recherche.

Autres renseignements